

*La Municipalité souhaite une très bonne  
année 2012 à tous les habitants !!!*



La Maison des  
Kindjes et son  
premier Noël



**ZEGERS'INFOS**



## Mot d'accueil ...

Après le départ de Mr Franck Spicht, nous avons été nommé Jacques et moi-même pour prendre le flambeau du journal municipal. C'est dans ce même état d'esprit que nous allons essayer de poursuivre ce travail et essayer de vous transmettre un maximum d'information sur notre village et sur sa gestion communale.

Concernant le journal municipal, Nous vous proposerons sur 2012, l'édition de trois bulletins municipaux, en janvier, en mai et à la fin août.

Diffuser les informations municipales et locales et notamment au travers de la vie des associations restera notre défit. Ce journal est au service de tous les Zegerscappelais .

Aussi, nous vous invitons à devenir acteur de la vie de votre commune et à venir nous rejoindre au sein de cette commission « zegers-infos » qui a lieu 3 fois par an et dont les dates de rencontre vous seront renseignées en mairie.

Bonne année à tous avec un encouragement plus spécifique à tous les bénévoles associatifs, aux autres qui contribuent à favoriser la solidarité sociale et qui oeuvrent pour le dynamisme de notre village.

Chantal Comyn - Jacques Devulder

## ETAT CIVIL 4ème trimestre 2011

### Naissances :

- Corentin CARETTE, de Camille CARETTE et de Lucie LIMOUSIN
- Clara REMY, de Michaël REMY et de Céline DEQUEKER
- Noa EVRARD, de Nicolas EVRARD et de Sophie COUTTENIER
- Yanis DUAMELLE, de Arnaud DUAMELLE et de Estelle GARDELEIN
- Sullyvan DAMMAN, de Jonathan DAMMAN et de Lindsay DENYS
- Sterenn CONNOIOUX, de Sébastien CONNOIOUX et de Stéphanie BAUDRY
- Timothé COUSIN, de Sébastien COUSIN et de Élodie DEFRANCQ
- Yanis BASSE, de David BASSE et de Corinne DEWAELE



### Mariages :

- PARENT-BECUWE Rémy et QUETSTROEY Mélissa
- DUFOUR Guillaume et QUAEGEBEUR Jeannie

### Décès :

- SPAGNOL Jeanine
- PATOU Reine
- PLANQUE Michel
- RYCKEBUSCH Roger
- MORDA Jacques



## LE Mot du Maire ...

En ce début d'année 2012, je vous présente à tous mes meilleurs vœux ; ces souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises, vos commerces ; à vous qui contribuez quotidiennement à bâtir notre commune.

Vous trouverez dans ce numéro, les différents projets prévus pour cette année . Il s'agira de la mise en place de la signalétique sur la commune, de l'étude de la sécurisation de la RD 928 (route de Saint Omer), de l'assainissement rue Verte et sur une partie de la route de Saint Omer.

La municipalité a également programmé des travaux importants sur notre Église.

Quant à la Salle de Sports, le terrain situé rue de Bollezeele a été acheté fin décembre. Nous poursuivons donc ce projet important et attendu. La municipalité a choisi de faire appel à un cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Il aura pour mission d'établir un diagnostic des besoins, de réaliser des plans de principes, de prévoir les divers réseaux, les matériaux à préconiser tout en respectant les normes écologiques et les exigences des Bâtiments de France.

2011, année écoulée a marqué la mi-mandat, l'heure d'effectuer un premier bilan de l'action engagée par l'équipe municipale. Les principales réalisations figurent dans ce bulletin.

Certains pourraient s'étonner de la longueur de certaines opérations. Ce qu'il faut savoir, c'est que le « temps politique » et le temps du citoyen ne sont pas vraiment sur la même échelle ! Le fonctionnement d'une commune est lié à une réglementation de plus en plus lourde. Nos décisions sont soumises à l'aval d'administrations diverses, les études de faisabilité prennent du temps, bref, si j'ose dire, entre la décision et la réalisation, l'eau a le temps de couler dans l'Yser...

Cette deuxième partie de mandat aura les mêmes objectifs à savoir : maîtriser le développement de la commune tout en écoutant la population au travers des services proposés ; garantir notre cadre de vie en créant des espaces verts, en mettant en valeur notre environnement, notre patrimoine ; préserver nos infrastructures et en proposer de nouvelles.

Enfin, je voudrai souhaiter la bienvenue aux 32 familles qui se sont installées à Zegerscappel courant 2011.

Béatrice RYCKEBUSCH

---

### Rappel :

### Les élections auront lieu :

- Dimanche 22 avril : 1er tour Élection Présidentielle
- Dimanche 6 mai : 2ème tour Élection Présidentielle

### Tous les votes auront lieu en Mairie



## Bilan mi-mandat

Le point sur ... le bilan communal

### École, cantine, garderie, pause méridienne, centre aéré

Fin de chantier de la cantine (problèmes de malfaçon) ; Chauffe eau école

Parking rue Dominique Doncre, accessibilité handicapé, Assainissement de l'école,

Aménagement du terrain de la cantine.

Renouvellement régulier du mobilier de l'école, entretien régulier des classes (aménagement, peinture.....)

#### **Garderie et pause méridienne**

2 services de restauration ont entraîné la mise en place de la pause méridienne de 12h à 13h30 avec l'embauche de personnel supplémentaire.

Le matin de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 : garderie et aide aux devoirs

Repas à partir de septembre 2011 aux normes bio (minimum 20%)

#### **Centre aéré**

Gestion du centre aéré non plus par l'omnisport mais par la commune.

Augmentation des Animations durant l'été avec une journée complète supplémentaire

#### **Matériel communal et atelier municipal**

Achat tracteur et citerne pour arrosage des espaces verts, renouvellement de la toiture atelier

Renouvellement d'une tondeuse, d'un pulvérisateur, d'une tonne à eau

Plan de déneigement mis en place en collaboration avec les agriculteurs

#### **Salles municipales**

**Salle polyvalente :** Nouveau contrat de location simplifié

Conformité du tableau électrique de la salle polyvalente avec renforcement en triphasé pour la scène. Mise en place d'une chambre froide, achat d'une auto laveuse.

Renouvellement du mobilier : (tables et chaises), Terrasse de 80 m<sup>2</sup> à l'arrière de la salle

Aménagement d'une partie du local vestiaire pour ranger du matériel associatif

#### **Salle des loisirs :**

Aménagement d'un local à matériel, Achat de nouveaux tapis ainsi que des tables de ping-pong.

Installation d'une VMC

#### **Salle des associations :**

Réaménagement, peintures et achat d'armoire pour les différentes associations

#### **Maison d'assistantes maternelles (maison des kindjes) :**

Assainissement, remise aux normes des installations électriques, aménagement du bâtiment (carrelage, cloisons, peinture, décoration ....) Aux normes pour accueil d'enfants en bas âge.

#### **Église et chapelle :**

Renouvellement des chaises, Travaux sur les vitraux de la chapelle Bonaventure

Réparation du système de parafoudre et de l'installation électrique de l'Orgue

#### **Cimetière :**

Création d'un sentier

Réglementation du cimetière avec mise en place de Plan des sépultures

**City stade :** pose de plinthes, teinte de la structure

**Achat du terrain** pour la future salle de sport d'environ 4000m<sup>2</sup>.

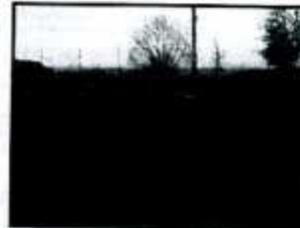


### Terrain de sport

Éclairage du terrain de foot et travaux (dont faïtières) dans les vestiaires du foot.  
Renouvellement des radiateurs des vestiaires et plantation d'arbres.

### Routes

Éclairage route d'Arnèke et rue du stade (changement des lanternes)  
Entretien des fossés sur la base de 5 kilomètres par an  
Matérialisation provisoire de parking à l'arrière de la rue d'Ypres au vue d'un manque de stationnement dans l'attente de réel emplacement.



### Autres

Séances d'initiation informatiques pour les Zegerscappelais  
Soutien continu aux associations avec une étude plus précise des demandes de subvention en fonction du nombre d'adhérents, du fonctionnement de l'association et de leurs besoins.  
Suite à l'obtention du label village patrimoine, mise en place d'un circuit de randonnée dans le centre du village - Vente du bâtiment de la poste.  
Achat d'un nouveau drapeau pour les AFN.

### Communauté de Commune de l'Yser

Chantier de la rue du stade (création de trottoirs, réfection de la route, évacuations)  
Rénovation des Rue d'aire et rue du sud  
Reconditionnement de la VC 301 : Chemin de Pitgam  
Signalisation horizontale : Peintures au sol et passage piéton  
Plantation de haies (rue du stade, près de la cantine)  
Réfection des ralentisseurs au centre du village  
Travaux de réparation de chaussée, nids de poule, curage de fossés, canalisations, enrobés, fauchage des accotements.

### Projet de travaux en 2012

Nouvelle signalétique aux entrées du village  
Église, travaux extérieur (toiture, clocher, vitrail....) financement étalé sur 3 ans.  
Assainissement mairie, église, salle des loisirs  
Sentier piéton, terrain de pétanque, accès salle de motricité  
Aménagement rue verte  
Étude de l'éclairage public pour limiter les consommations électriques (variateurs/horloge)  
Assistant Maître d'œuvre pour la future Salle de sport  
Augmentation des Animations aux différentes vacances scolaires (3 après midi à la Toussaint en 2012, plantation d'arbres et de haies.  
CCY : sécurisation de la traversée d'agglomération le long de la D 928, étude prévue en 2012, puis travaux.



### **EN ATTENTE :**

Étude sur le rassemblement de l'ensemble des déchets : La benne à déchets verts, collecte « verre » et carton , borne « le relais ».  
Aménagement du parking derrière la salle polyvalente.

### **Projet abandonné :**

Remembrement : après enquête auprès des agriculteurs.  
Conseil municipal de jeunes à l'initiative de la mairie faute de candidat.

Pour le Conseil Municipal  
Chantal Comyn

Relevé des décisions du Conseil municipal du 5 octobre 2011

Étaient présents : Béatrice RYCKEBUSCH, Maire ; Michel VERRONS, Florence DEVRIENDT, Franck SPICHT, Adjoints ; CLOET Lydie, COLAERT Vincent, COMYN Chantal, DELEPOUVE Xavier, DEVULDER Jacques, GHEKIERE Martine, SCHREVEL Hélène, VIVARD Rita.

Absents excusés :

DEKEISTER Stéphane

RYCKEBUSCH Christophe

L'assemblée a désigné pour secrétaire Madame Hélène SCHREVEL.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé.

Préalablement à la réunion du conseil, les élus ont visité la Maison d'Assistantes Maternelles qui est terminée.

Madame le Maire commence la séance par remercier, féliciter le comité des fêtes ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la fête du haricot.

**Objet : Désignation de commissaires pour Commission intercommunale des Impôts**

Chaque commune membre de la CCY doit désigner des commissaires qui feront partie de la commission intercommunale des impôts directs. Cette commission donne un avis sur les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels proposées par l'administration fiscale. La commune de Zegerscappel doit proposer 3 représentants. Les commerçants, artisans et sociétés de la commune ont été sollicités. Mesdames Laurence Bertheloot, Rita Vivard et Lydie Cloet ont répondu favorablement.

**Objet : Délibération CAF**

Madame le Maire informe que la Caisse d'Allocations Familiales demande à la commune de procéder à une nouvelle délibération afin d'autoriser la gestion et l'activité de l'accueil de loisirs. Le conseil municipal reconduit à l'unanimité l'autorisation pour la gestion et l'activité de l'accueil de loisirs par les services de la commune.

**Objet : Avis du SIABY et de l'USAN sur le schéma de coopération intercommunal**

Madame le Maire expose que le syndicat intercommunal d'assainissement du Bassin de l'Yser (SIABY) et le Comité de l'Union des Syndicats d'Assainissement du Nord (USAN) ont délibéré sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal proposé par le Préfet.

Les communes membres doivent être consultées et disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'avis émis par les deux syndicats.

Après lecture des délibérations des deux syndicats et délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de suivre l'avis du SIABY et de l'USAN, soit : Avis Favorable.

Relevé des décisions du Conseil municipal du 19 octobre 2011

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents.

L'assemblée a désigné pour secrétaire Madame Florence DEVRIENDT.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé.

**Objet : Informations sur la réforme de la fiscalité de l'aménagement**

Les taxes d'urbanisme au nombre de 3, taxe locale d'équipement, taxe départementale des espaces naturels sensibles et la taxe départementale des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement figurant sur les permis de construire changent au 1<sup>er</sup> mars 2012 . Elles seront regroupées en une taxe d'aménagement. Le conseil municipal doit délibérer avant le 30 novembre 2011 sur l'un des taux de cette nouvelle taxe qui correspond à l'ancienne TLE, taxe qui revient à la commune . Le conseil municipal décide de demander plus d'information avant de statuer afin de connaître les incidences sur les nouveaux propriétaires et la commune.

**QUESTIONS DIVERSES**

Travaux

La commission voirie a choisi l'entreprise EURLAJFM de Hondeghem pour réaliser les travaux suivants :

l'assainissement de la mairie, l'Église et la salle des loisirs pour un montant HT de 10800€.

Le sentier piéton entre la rue du Maréchal Leclercq et l'école , le terrain de pétanque et l'accès à la porte de motricité pour un montant de 13200€ . Le conseil municipal désire demander à l'entreprise la différence entre le goudron et un fin gravillonnage par rapport à la durée dans le temps et l'entretien pour le sentier piéton . Les travaux débuteront courant novembre.

Nouvelles adhésions au Siden-Sian - comité syndical du 15 avril 2011

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN :

Compétence Eaux Pluviales (III) de la commune de NEUVILLE-SAINT-VAAST (62)

Compétence « Eau Potable et Industrielle » (IV) du Syndicat des Eaux de BEAUMONT-INCHY (59)

Salle des sports

La division parcellaire est acceptée pour le terrain mais les bâtiments de France ont émis un avis défavorable pour l'implantation de la salle trop près du manoir et de l'Église, monuments classés. Madame Bourlet doit venir sur place. Le conseil municipal donne néanmoins son accord pour lancer la consultation.

Maison d'Assistantes Maternelles

Madame le Maire et le conseil municipal tiennent à féliciter les employés communaux, les assistantes maternelles et Michel Verrons pour leur investissement dans les travaux et l'aménagement de la MAM. Le local est prêt et Madame le Maire déplore que la PMI n'a pas encore donné son agrément. Elle essaiera de nouveau de contacter une responsable de la PMI.

Le point financier sur cet investissement est établi :

Montant des travaux TTC = 53 000 €

Montant des subventions obtenues = 15 000 €

Pour information

Le rapport du syndicat intercommunal d'énergie des communes de Flandre est à disposition pour consultation.

En plus du rapport d'activité 2010 de la CCY, le compte administratif 2010 est disponible en mairie.

**Objet : réattribution des tâches du poste de 3<sup>ème</sup> adjoint vacant**

Suite à la démission de Mr Franck SPICHT du poste de 3<sup>ème</sup> adjoint au 15 octobre 2011, Mme le Maire fait part de la proposition faite lors de la réunion d'adjoints et de conseillers délégués :

Répartition des tâches sur 2 postes d'adjoint :

3<sup>ème</sup> adjoint : commission finances

relation avec les associations

commission communication et Zéggers info

commission impôts

4<sup>ème</sup> adjoint : commission finances

relation avec le comité des fêtes

relations avec les commerçants

commission communication et Zéggers info

A l'unanimité, les conseillers actent cette proposition.

Mme le maire demande les candidatures aux postes : Jacques DEVULDER pose candidature au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint et est élu à l'unanimité, Chantal COMYN au poste de 4<sup>ème</sup> est élue à l'unanimité.

Une révision et réattribution des indemnités sont également proposées :

l'indemnité du maire resterait à l'identique,

le 1<sup>er</sup> adjoint passerait de 11% à 14% de l'indice 1015 soit 532.20 € brut,

les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> conserveraient une indemnité semblable à celles des adjoints en début de mandat soit 11% de l'indice soit 418.16 € brut,

Vincent COLAERT conseiller délégué conserverait son indemnité de 4% de l'indice soit 152.05 € brut,

Hélène SCHREVEL conseiller délégué et chargée de la bibliothèque serait augmentée en passant à 6% de l'indice soit 228.08 € brut.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité. Elle sera effective à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011.

## QUESTIONS DIVERSES

### Assainissement rue verte et route de St Omer

Les travaux prévus en octobre n'ont pas été faits faute de budget ; une demande a été faite par Noréade pour avancer la date

### Travaux de l'Église

Un dossier de rénovation a été présenté par M. Lenouvel pour ces travaux : à ce jour, le coût total s'élèverait à 150 000 €.

Une subvention à hauteur de 40% de la somme totale serait octroyée, l'Église étant « inscrite » et non « classée ».

Le conseil municipal délibèrera afin de prévoir l'inscription de ces travaux au budget 2012 et cela après la réunion de la commission finances qui se déroulera le 5 novembre.

Les membres du conseil demandent une priorisation des travaux qui devraient se dérouler en plusieurs phases, ce afin d'étaler la somme sur plusieurs années.

La commission finances y travaillera lors de la prochaine réunion et exposera leur proposition à l'ensemble du conseil.

### RD928

Le dossier cadre de vie présenté en 2002 a été ré ouvert, ceci afin de sécuriser la traversée du village au niveau des nouveaux lotissements le long de la RD 928 ( de la rue Morseley à la rue du Moulin)

Lors de la réunion du 7/10/2011, le projet a été étudié : la maîtrise d'ouvrage sera prise par la CCY. L'étude sera entreprise courant 2012 pour des travaux en 2013.

Le conseil attend la fin de l'étude pour délibérer.

## Terres du CCAS

Les membres du conseil sont informés que les membres du CCAS ont proposés aux locataires (baux à échéance le 11/11/2011) de renouveler le bail ou d'acheter ces terres au prix de 8 000 € / ha.

5 locataires ont souhaité acheter soit une superficie de 4 ha 77 a 31 ca.

4 locataires ont renouvelé leur bail avec une partie des taxes foncières à leur charge.

2 baux ne sont pas à échéance (échéances en 2013 et 2018)

Suite à cette opération, le CCAS reste propriétaire de 3 ha 23 a et 78 ca.

Cette vente permettra au CCAS de financer certains projets comme une aide à l'équipement de la future salle de sports et d'avoir des fonds disponibles en cas de besoin pour aider la population de la commune

## Le site Internet

M Vanpeperstraete Patrick Cofondateur du site Internet, ayant été sollicité par les employés administratifs de la commune, s'est proposé afin de les aider et de les guider dans la mise à jour régulière de ce site.

Le conseil accueille favorablement cette initiative et reconnaît l'investissement qu'il faudra fournir afin de le tenir à jour.

## La bibliothèque

Hélène Schrevel rappelle que la bibliothèque ouvre ses portes aux classes de l'école Dominique Doncre et les accueille une fois par mois.

Elle fait part des animations proposées aux enfants durant les vacances de Toussaint.

## Escrime

Un maître d'arme de Grande-Synthe est venu en mairie exposer à Mme le Maire une proposition d'école d'initiation à cette discipline au niveau rural.

Une initiation serait tout d'abord proposée aux enfants fréquentant le centre aéré.

## Le rallye auto du 22 et 23 octobre 2011

Relevé des décisions du conseil municipal du 25 novembre 2011
---

Etaient présents : Béatrice RYCKEBUSCH, Maire ; Michel VERRONS, Florence DEVRIENDT, Chantal COMYN, Jacques DEVULDER Adjoint ; Lydie CLOET, Stéphane DEKEISTER, Xavier DELEPOUVE, Martine GHEKIERE, Hélène SCHREVEL.

### Absents excusés :

COLAERT Vincent

RYCKEBUSCH Christophe

VIVARD Rita

L'assemblée a désigné pour secrétaire Madame Chantal COMYN.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé

**Objet : Création d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe.**

Madame le Maire rappelle qu'avec l'ouverture de la nouvelle cantine, la création de la pause méridienne en novembre 2008 et le départ d'Angéline LICOUR en septembre 2010, il est nécessaire de créer un poste de fonctionnaire territorial pour le remplacement.

Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de délibérer sur la création de ce poste afin de procéder au recrutement de l'agent.

Madame Lydie Cloet demande si un bilan a été fait avec le salarié concerné.

Madame le Maire et Madame Florence Devriendt exposent l'implication, la motivation du salarié, les réajustements fait durant le dernier exercice, la coordination efficace de l'équipe responsable du centre aéré. Après avoir pris connaissance des différentes possibilités, les conseillers décident à l'unanimité de créer un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 26 heures à compter du 01 janvier 2012.

La titularisation peut être effective après une année en qualité de stagiaire.

**Objet : Prise en charge par la commune d'une partie de la cotisation garantie maintien de salaire des agents titulaires**

Madame le Maire propose de reconduire cette participation (le taux de participation de la commune était de 25 %). Les membres du conseil approuvent cette proposition.

**Objet : Bon d'achat pour les agents communaux**

Les membres du conseil délibèrent et décident d'octroyer un bon d'achat d'une valeur de 30 euros aux 14 agents communaux à utiliser dans un commerce membre du Zénith.

**Objet : Convention d'adhésion au service de médecine préventive**

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à reconduire et à signer la convention d'adhésion au service de médecine préventive.

**Objet : IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité)**

Madame le Maire présente la répartition actuelle de l' IAT chez les agents communaux :

Adjoint administratif de 2ème classe : coefficient multiplicateur 5

Adjoint technique de 2ème classe : coefficient 3

Agent de maîtrise : coefficient multiplicateur 5

Rédacteur territorial : coefficient multiplicateur 3

Benoît GAYET ne perçoit pas cette indemnité, Madame le Maire propose de lui attribuer avec un coefficient à déterminer.

Le conseil décide à l'unanimité :

de maintenir les coefficients pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012

et d'attribuer un coefficient de 3 à Mr GAYET Benoît à compter du 01 mars 2011.

De même, les conseillers étudient les différentes situations et proposent de réfléchir sur le prochain départ en retraite.

**Objet : Délibération fixant le taux et les exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale ou intercommunale**

A partir du 1er mars 2012, les taxes d'urbanisme (taxe locale d'équipement, taxe départementale des espaces naturels sensibles et taxe départementale des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) ne figureront plus sur les permis de construire, elles seront regroupées en une seule taxe : la taxe d'aménagement.

La taxe Locale d'Equipement est de 1.15 %.

Le conseil municipal décide,

- d'instituer le taux de 1,15 % sur l'ensemble du territoire communal;
- d'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, totalement, les locaux à usage agricole.

La présente délibération est valable pour une durée de trois ans.

### QUESTIONS DIVERSES

#### Décisions modificatives

Au sujet de l'emprunt en francs suisse concernant la construction de deux classes, le remboursement de l'échéance 2011 fait apparaître une perte de change de 1 150 € et un montant d'intérêts supplémentaire de 350 €.

Il faut donc réapprovisionner la ligne budgétaire concernée.

De plus, il est nécessaire de provisionner un montant de 7 000 € pour les échéances à venir.

Le Conseil Municipal décide donc de prendre ces décisions modificatives.

#### Révision de la garderie périscolaire.

Madame le Maire et les membres du conseil proposent de revoir le prix de la garderie périscolaire.

Le tarif actuel est :

QF<400	400<QF> 600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
1,15	1,20	1,25	1,30	1,35

Il est proposé de maintenir ou d'augmenter le tarif de 5 centimes par tranche.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le tarif de la garderie périscolaire à 1.40 € maximum la vacation en tenant compte du Quotient Familial comme l'indique le tableau :

QF<400	400<QF> 600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
1,20	1,25	1,30	1,35	1,40

Un bilan 2011 du coût réel de cette prestation sera établi.

Il sera présenté lors de la prochaine réunion de conseil.

#### Révision du tarif du droit de place

A compter du 1er janvier 2011, un tarif de droit de place à 45 € par an a été demandé à la friterie pour l'utilisation du compteur situé à l'entrée du cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer le tarif de 50 € par an pour 2012 et 2013.

#### Mise à disposition de la salle polyvalente

Les membres du conseil municipal décide de donner cette salle à titre gracieux aux associations jusqu'à la fin du mandat.

Mme COMYN Chantal demande à cette occasion, l'achat de salières et poivrières.

#### Concours du Receveur municipal, attribution d'indemnité

Le Conseil Municipal approuve les indemnités attribuées à :

Monsieur DEREUDER pour la période du 01/01/2011 au 28/02/2011

Monsieur WULLENS à compter du 01/03/2011

#### Demande de subvention au titre de la restauration et de la mise en valeur des monuments historiques.

Madame le Maire expose aux conseillers municipaux que des travaux sont nécessaires à l'église. La commission finances a étudié le financement de ces travaux et propose une programmation sur 3 exercices : sur l'exercice 2012, une première tranche (travaux d'élévation de la tour / balustrade et châssis de la flèche) - sur les exercices 2013 et 2014, une deuxième tranche (réhabilitation des baies, des vitraux).

Madame le Maire expose aux conseillers qu'il est possible de solliciter une subvention du Conseil Général au titre de la restauration et de la mise en valeur des monuments historiques pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de réaliser cette opération en 3 tranches
- de confier la maîtrise d'ouvrage à Mr LENOVEL Marc 22 rue de Saint-Omer 62120 Aire sur la Lys.
- de solliciter une subvention dans le cadre de la restauration et de la mise en valeur des monuments historiques
- de prévoir son inscription au budget, selon le plan de financement suivant :

<b>Dépenses :</b>	- coût des travaux	121 620 € H.T.
		145 457.52 € T.T.C.
<b>Recettes :</b>	- subvention escomptée	58 183.01 €
	(Taux 40 %)	
	- le solde sera financé sur fonds libres	87 274.51 €

Sur l'exercices 2012 - 2013 et 2014

#### Annulation de la Régie d'avance

Une régie d'avance d'un montant de 20 € avait été mise pour l'envoi en recommandé du courrier et à l'achat de timbres pour dépannage.

Cette régie n'est plus utile, le Conseil Municipal annule cette régie.

#### Convention entre la commune et le Conseil Général pour l'implantation d'un massif fleuri

Madame le Maire expose aux conseillers le projet d'implanter un massif fleuri sur la RD928.

Afin d'occuper le domaine public départemental, une convention sera établie.

Le Conseil Municipal approuve et autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à l'élaboration de celle-ci.

#### Le projet de signalétique

Dossier repris par C. Comyn

Le compte rendu de la commission est commenté aux membres du Conseil Municipal.

Suite à l'appel d'offre, Une seule réponse d'ADD Hazebrouck.

Prix du devis : septembre 2011, validité au 15/01/2012 : 20 076.76 HT

Question abordée concernant la qualité des panneaux choisis

Sur proposition de la Commission, le Conseil Municipal valide le choix de matériau (Autoclave de classe 4 , avec un traitement intérieur du bois).

#### Implantation des panneaux

Tous valident les panneaux aux entrées et sorties du village

Rue d'Ypres -Rue de ST Omer venant de Bissezeele et venant de Bollezeele.

Concernant les fléchages au centre du village et au vue de la multiplication des directions déjà existantes :

Il est décidé de privilégier :

Quelques panneaux indicateurs pour le cabinet médical

Un panneau près de l'église avec le plan du village et des informations concernant :

Les 3 circuits de randonnée

Des pastilles signalant les commerçants, les services de santé

Un panneau pour affichage temporaire d'information paroissiale

Un nouveau plan à la porte de la mairie avec la même signalétique que place de l'église

Un panneau indicateur de la poste communale et la bibliothèque devant la mairie

Dossier transmis à la subdivision départementale de la voirie pour autorisation d'apposer des panneaux aux 3 sorties et entrées du village.

Le conseil municipal valide ces choix.

#### Projet salle de sport

Suite à l'avis défavorable des bâtiments de France, pour l'emplacement de la salle de sport, trop proche du manoir. Mme le Maire a reçu Mme Bourlet de cette instance afin de se rendre compte du lieu du projet d'implantation.

Suite à cette visite, Mme Bourlet a donné le feu vert pour poursuivre la démarche.

L'appel d'offre est lancé pour l'AMO (Assistance de Maîtrise d'Ouvrage).

#### Téléthon

Le vendredi 2 décembre : passage de cycliste de l'EPID entre 9h30 et 10h avec des enfants de l'école Dominique Doncre

Des marcheurs venant de Petite Synthe vers 11h15 en bus partent de Zegerscappel pour rejoindre Petite Synthe à pied.

#### Centre aéré

Convention signé entre la mairie et Ciné ligue afin d'obtenir 4 séances minimum par an à prix de 132 euros / an. Ces séances seront prévues pour le centre aéré dans un premier temps, l'école, voire ouverte à la population.

#### École Dominique Doncre

Les jeux à ressort ont été enlevés dans la cour de récréation suite à la demande des institutrices pour des raisons d'effectifs.

L'achat de couvertures couchettes a été réalisé.

Une distribution de friandises par le père Noël aura lieu le 13/12 (offert par la municipalité et la Délégation représentée par Mme Renée Depriester).

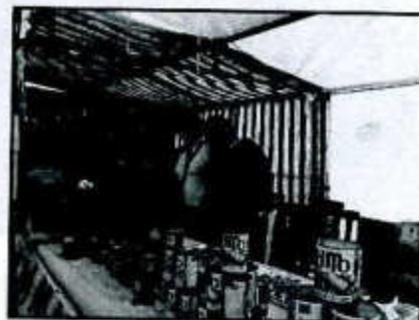
Les membres du Conseil prennent connaissance du compte rendu de réunion de la pause méridienne et du centre aéré.

**Du côté de nos  
commerçants ...**

Les commerçants du Zénith vous souhaitent une bonne année  
2012 !!!



L'Assemblée Générale  
du Zénith a eu lieu à la  
Kruys-Straete le 27  
septembre 2011.



La fête du Haricot a eu lieu le 2 octobre 2011, nous avons eu la visite surprise de notre nouvelle et ancienne Présidente qui nous a boosté dans la préparation de nos crêpes.

Les vœux du Zénith auront lieu le 12 janvier 2012 à la mairie de  
Wormhout

Opération le « Zénith vous donne des ailes » du 17 au 31 Décembre  
2011

Liste des gagnants :

**Boucherie Talleu (03.28.68.97.97, fermé du 23 février au 4 mars)**

- Dubaeke Françoise (Crochte)
- Ryckebusch Annie (Zegerscappel)
- Treutenaere Cindy (Rubrouck)

**Mercerie Devulder Edith (03.28.68.92.85)**

- Vanderterghem Cécile (Millam)
- Lootvoet Jacqueline (Zegerscappel)
- Bovaere Marie-Joseph (Zegerscappel)

**Salon Nat'if (03.28.22.15.50, fermé du 15 février au 4 mars)**

- Mallevaey Laurence (Rubrouck)
- Delautre Jacqueline (Wormhout)
- Marciniak Jean-Paul (Wormhout)

**Salon Laurence (03.28.68.92.93)**

- Bernard Denise (Ledringhem)
- Lefranc Evelyne (Zegerscappel)
- Carlier Christine (Zegerscappel)

**Bécue Boisson (03.28.68.92.30)**

- Deswaerte Joel (Ghyvelde)
- Ben Ramdame Nadine (Zegerscappel)
- Vermersch Suzanne (Zegerscappel)

Nouveaux horaires pour la boulangerie  
« gourmandises de saison » :

- \* Lun/Mar/Mer/Ven : 7h/12h-16h/18h30
- \* Sam/Dim : 7h/12h (fermeture le jeudi)



**Chez Marie Pierre (03.28.68.92.87)**

- Dauchy Xavier (Zegerscappel)
- Saint Pol Jean (Zegerscappel)
- Saint Machin Christian (Zegerscappel)

# ça s'est passé à Zegerscappel ...



Près de 400 personnes ont découvert, grâce à l'exposition sur le haricot proposée par l'association ZTMP (Zegers Tourisme Mémoire et Patrimoine), en partenariat avec le CRRG (Centre Régional de Ressources Génétiques) de Villeneuve d'Ascq, que le haricot est originaire d'Amérique et que l'on produit chaque année en France 45 000 tonnes de haricots grains...



Le 2 octobre, 400 cassoulets servis pour la seconde édition de la fête du haricot



Chaque enfant fréquentant le restaurant scolaire a, durant la pause méridienne, mis en pot un morceau de coton renfermant un flageolet des Flandres. Deux jours avant la fête du haricot, les 75 enfants ont mis en pot, le flageolet germé qui comptait une ou deux feuilles.



Des Contes et des chansons pour les petits qui ont aussi découvert de l'outillage ancien, le métier de charron et une collection de buvards



Intimidés par la présence de l'inspecteur d'académie, les élèves se sont particulièrement appliqués à l'écriture à la plume lors de la dictée, évitant ratures et « pâtés » d'encre sur leur feuille. Les résultats étaient excellents.



Le 15 octobre Alain Grandel guide de l'association des Retables de Flandre proposait une visite de l'église St Omer. Cette visite a permis à Rita Vivard, guide villageois de renforcer ses connaissances sur l'édifice notamment pour la partie architecture.



Le 22 octobre, dans la salle polyvalente, deux cent personnes sont venues assister à un repas et un concert africain. Cette manifestation était organisée en collaboration avec l'association Gym et Détente et Marcel, qui donne des cours de jembé et de danse africaine. Les personnes présentes ont pu déguster du poulet sauce Gombo et du cassoulet africain, et s'essayer à quelques pas de danse avec Marcel et ses élèves.



Le Club de jujitsu de Zegerscappel a ouvert ses portes ce 15 octobre après-midi. Des enfants, mais aussi des adultes sont venus découvrir ce sport.



Claude Letailleur de Steene, Isabelle Beve et Robert Copin de Zegerscappel, Albert Bauden de Zouafques chez les adultes ; et les enfants Estelle Guéneau de Ghyvelde et Julia Carton de Zegerscappel, ont reçu un lot de l'association Zegers Tourisme Mémoire et Patrimoine (Z.T.M.P.), suite à leur participation au questionnaire proposé lors de la fête du Haricot.



## Ça s'est passé à Zegerscappel ...



En attendant l'ouverture effective de la MAM, une porte ouverte a eu lieu le 15 octobre au matin. Les visiteurs étaient nombreux : femmes enceintes, jeunes mamans dont la reprise d'activité est prévue prochainement, mais aussi nouveaux arrivants et même des assistantes maternelles d'un village voisin qui envisage ce type de projet.



Le 27 octobre, les bénévoles de la bibliothèque ont proposé, avec le concours de la Médiathèque du Nord, une animation sur les monstres pour les enfants de 3 à 9 ans.

Les enfants ont entendu plusieurs histoires dont *Le Grand livre des Monstres « domestiques »*, avant de déguster le délicieux « monstre » confectionné par Hélène et Téraïse.



Cérémonie du 11 novembre 2011

La remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée le 19 novembre en présence de Claude Letailleur président de la Flandre Verdoyante et Fleurie (FVF), Geneviève Laporte, Gérard Carton et Stéphane Decottignies, tous trois membres du jury. Béatrice Ryckebusch maire félicitait les 41 participants de cette édition 2011 et remerciait la commission environnement et les employés municipaux pour leur implication.



Les enfants ont reçu des coquilles et friandises puis ont défilé dans les rues avec St Martin et Rosalie. Ils se sont arrêtés chez les commerçants qui leur ont offert bonbons et tranches de saucisson.

Plusieurs bénévoles se sont retrouvés dans la salle des mariages de la mairie pour préparer plus de 200 sachets de bonbons qui allaient être distribués avant le traditionnel défilé de St Martin.



De nombreux enfants accompagnés de leurs parents, ont assisté au spectacle l'arbre millénaire offert par le comité des fêtes à l'occasion de la St Martin.



Toute l'équipe de la Chorale s'était rassemblée pour chanter lors du marché de Noël à la salle polyvalente



La « Maison des kindjes » a été officiellement inaugurée le 12 novembre en présence de Robert Oliveri président et Aline Périgault directeur de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de Dunkerque, Jean-Pierre Decool député, Patrick Valois conseiller général, René Kerckhove président de la CCY (Communauté de Communes de l'Yser), Sylvie Desmarescaux, et Gérard Bécue maire honoraire.



Dernier Trimestre 2011 en folie à la bibliothèque :

Participation à la fête du haricot le dimanche 2 octobre :

- Conte (« petit pois et grand haricot »)
- Exposition (le métier de charron, outils, buvards et protégés cahier)



Les monstres se sont invités à la bibliothèque le jeudi 27 octobre... contes, chansons, dessins et goûter étaient au programme.



Noël à travers un tapis lecture, sur le monde des différences, prêté par la Médiathèque du Nord, a ravi les enfants le jeudi 29 décembre.



Nous continuons à accueillir les sept classes de l'école Dominique Doncre une fois par mois pour des lectures de contes et prêts de livres.

Nous essayons de contenter petits et grands par l'achat continu de nouveaux livres. En 2011, 139 livres enfants et 60 livres adultes ont été achetés.

Nous souhaitons à tous nos lecteurs et à nos futurs adhérents une bonne année 2012.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer :

- le mercredi de 14h à 16h
- Le jeudi de 18h à 19h
- Le samedi de 10h à 11h30

Soit pour consulter gratuitement sur place, soit pour prendre une adhésion.

Encore beaucoup de nouveautés et animations à découvrir en 2012 ...



Venez nous rejoindre au centre de loisirs  
pendant les vacances de Février et de pâques  
Du 29 Février au 7 Mars  
et  
Du 25 Avril au 2 Mai  
( 6 après midi de 14 h à 18 h )

Pour les enfants à partir de 4 ans jusque 12 ans  
Inscription en mairie à partir du 23/01/12 : Venir avec un justificatif de votre  
quotient familial et le carnet de santé.

## THEME 2012

« LA MAGIE » ( pour les 4 -7 ans)  
et  
« LA MODE » ( pour les 8 -12 ans)

## Du côté piscine

Nous ne pourrons pas organiser de stage piscine durant ces vacances.  
La piscine de Gravelines est en cours de travaux pour une mise aux normes et  
ne peut donc pas assurer les cours de natation.

Pour les plus de 12 ans, la CCY organise des sorties : pour plus de renseignements  
se rapprocher de la mairie

## Quelques photos souvenir année 2011

### Visite de la caserne des pompiers a Dunkerque



### Un grand merci à Thierry et Christophe



Séance Rollers

Eveil sportif pour les petits

Jeux d'énigmes



Une journée au randorail

Balade avec les ânes

Journée camping



## SPECTACLE DE FIN DE CENTRE

## Le comité des fêtes

### Le coin fêtes

Lorsqu' on se penche sur la rétrospective des fêtes du dernier trimestre, on doit se pincer pour croire que la fête du haricot a eu lieu il y a à peine trois mois ! Qu'il est bon de se rappeler de la douceur du climat et le soleil qui a inondé cette deuxième édition ; le monde déambulant dans les rues du stade entre les étals du marché du terroir ; les enfants et les parents ravis de s'essayer au tir à l'arc, au javelot ou aux jeux flamands et les gens de tous âges admiratifs devant les danseurs d'épée, s'essayant à un pas de danse folk ou applaudissant le concert de « chapelle en chapelle ».

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont fait de cette journée un succès : les particuliers qui nous ont donné un coup de main, à Bruno Debru pour sa démonstration de tressage de cordes, pour le prêt de sa pâture, à André Demol, à Raymond Delabaere, à la famille Verrons et tous ceux qui ont magistralement fait revivre la batteuse à haricots, à nos trieurs et trieuses, à la famille Minne de Wormhout qui nous a dépanné en haricots ; à tous les exposants et artistes de cette journée, au Caou de Merville et à Klakke, Klakke le géant, mais aussi Klakke l'autre, le vrai pour la démonstration de battage au fléau ; aux commerçants du Zénith, aux employés communaux pour leur aide précieuse, aux amis du JuJitsu pour le renfort ; aux bibliothécaires, à Téraise Mille, « l'institutrice » qui a eu bien du courage à faire passer une dictée à une pareille classe, à l'association de Rita Vivard « Zegers tourisme Mémoire et Patrimoine » pour sa magnifique exposition, et à toutes celles et ceux qu'on oublie, et à vous tous qui êtes venus partager et vivre cette fête.

Un mois plus tard, changement de registre avec la **Saint-Martin**. Belle affluence aussi. Il a fallu ajouter des chaises pour le spectacle de Nicolas Ehemann « la fontaine des murmures » qui a transporté plus de 200 personnes dans ses rêves imaginaires. Après ce fut au tour de la musique de Bollezeele de conduire les enfants, Saint-Martin et son âne à travers les rues du village, de commerçants en commerçants (merci à ceux qui ont ouvert leurs portes et qui grâce à leur générosité ont gâté petits, ados, voire plus grands !).

### Assemblée Générale :

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous le samedi 21 janvier pour son assemblée générale qui démarrera à 17h30 à la salle polyvalente. A l'ordre du jour : les rétrospectives de l'année 2011, le bilan financier, le renouvellement du bureau et le calendrier des fêtes 2012.

Notez dès à présent que le banquet des aînés aura lieu le samedi 14 avril à la salle polyvalente.

Le comité des fêtes vous souhaite une excellente année 2012.

Pour le comité

Franck Spicht, Président



Au club des Aînés

En ce début d'année, le bureau du Club des Aînés présente à chacun d'entre vous membre du Club, mais aussi à tous et à toutes leurs vœux les meilleurs pour 2012, et tout d'abord une bonne santé.

Nous avons terminé l'année par la fête de Noël où nous étions une petite centaine.

Gâteau, tartine, bûche et clémentine, et nous avons porté un petit colis à ceux qui n'avaient pu venir à cause d'un problème de santé.

Merci beaucoup aux enfants de la pause méridienne et à leurs animatrices dont les cartes de vœux ont joliment décoré nos tables.

Grand merci à Madame le Maire et à Michel d'être venu passer un moment avec nous, pour nos réunions de fêtes à l'occasion de Noël et des vœux.

En effet, le 5 janvier malgré une grosse tempête qui a empêché certaines personnes de se déplacer, nous avons commencé l'année par l'échange des vœux et la galette des Rois. Ce sont Marcel Vantorre, Jean Drieux, Marie-Jeanne Stevenoot et Brigitte Quenton qui furent Rois et Reines cette année.

Suite à l'augmentation de la cotisation à la fédération départementale du nord et du coût de la vie, nous avons été obligé de mettre votre cotisation à 20€ et nous avons reçu ces cotisations le 5 janvier. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, et même venir deux fois avant de vous décider, nous vous attendons avec grand plaisir.

Nous préparons l'Assemblée Générale du 26 janvier et souhaitons que certains membres puissent accepter de renforcer le bureau en entrant dans le conseil d'administration, qu'ils n'hésitent pas à contacter un membre du bureau afin que l'on prépare le vote du 26 janvier.

Le mois de mars sera comme chaque année très chargé en animations : le samedi 10 mars aura lieu notre concours de belote, la mise est de 8€.

Le mardi 27 mars se sera notre thé dansant, l'entrée est de 8€.

Nous espérons y accueillir de nombreux Zegerscappelais.

**DATES A RETENIR**

**26 Janvier** : Assemblée Générale

**9 Février** : Après-midi au club

**23 Février** : 9h vente publicitaire, sans obligation d'achat, suivi d'un repas gratuit, on prendra les inscriptions, et après-midi au club comme d'habitude.

**10 Mars** : Concours de belote

**16 Mars** : Après-midi au club

**27 Mars** : Thé dansant

**12 Avril** : Après-midi au club

**26 Avril** : Après-midi au club

**31 Mai** : Après-midi au club



A votre demande, durant l'hiver nous avons fait deux réunions par mois, mais nous remarquons qu'il y a moins de monde à chaque réunion ... aussi, faut-il vraiment continuer.

Veillez bien remarquer et noter toutes nos prochaines rencontres.

La secrétaire: Myriam Platiau



A.F.N

### Aux anciens combattants d'A.F.N

Du côté des associations

Le président Albert Blondé, souhaiterait procéder à la création de l'association « Soldats de France », reconnu d'utilité publique depuis plus de vingt ans et faisant partie de l'Union Nationale des combattants.

Lors de la dernière Assemblée Générale, j'ai évoqué le problème de la diminution des effectifs au fil des ans.

De 45 adhérents en 1969, nous sommes aujourd'hui 22 cotisants, plus de la moitié, hélas, nous ont quittés.

Le 11 novembre dernier, quelques habitués étant absents, immédiatement des difficultés se présentent pour sortir le drapeau. C'est pourquoi j'ai demandé au service de l'état civil, en mairie, de sortir un listing de tous les hommes nés entre 1942 et 1977, le service militaire obligatoire ayant été abrogé en 1997. Tout citoyen ayant effectué son service militaire peut adhérer à l'association « Soldats de France », laquelle serait tout à fait indiquée pour reprendre le flambeau !

Car soyons réaliste, la tranche d'âge des A.F.N se situe autour de 71 ans et 80 ans pour les plus âgés.

Il en ressort que cette liste comporte plus de 350 personnes. Dans l'hypothèse la plus pessimiste, je suis convaincu qu'il y a possibilité de rassembler un groupe assez conséquent.

Si nous ne voulons pas que tous ceux qui ont combattu pour notre liberté soient oubliés, il faut absolument se mobiliser.

C'est pourquoi, je lance un appel à tous ceux qui ont cet esprit de respect, de civisme, de droiture, une morale et de patriotisme vis-à-vis de nos aînés et de notre drapeau ! Et pour que les manifestations patriotiques, notamment le 11 novembre, ne devienne plus le simple fait d'un dépôt de gerbes au monument aux morts dans l'indifférence la plus totale.

Voilà ce que je voulais vous dire, il vous suffit simplement de remplir le coupon réponse ci-dessous et le déposer en Mairie pour le 15 février 2012, ce qui me permettrait en fonction de vos réponses, de programmer une réunion d'informations concernant « Soldats de France », pour laquelle vous recevrez une invitation, et qui sera présidée par moi-même ainsi que notre Président d'Arrondissement de Flandres I, M. Jean Gryson. Je compte donc sur toutes les bonnes volontés, le drapeau « Soldats de France » n'attend plus qu'à être remis à l'un d'entre vous.

Dans l'attente de vous rencontrer, croyez en mon amitié combattante !

Albert Blondé

---

#### Coupon réponse

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :



Association Humanitaire  
Franco-Ukrainienne

Association régie par la loi 1901 N° W59 4000 743

Voici venu le temps...de faire les bilans !

Du côté des associations

Notre association qui a pour but de venir en aide aux enfants Ukrainiens victimes de la catastrophe de Tchernobyl, a accueilli 17 enfants Ukrainiens durant le mois de juillet (3 familles à Zegerscappel). En 2011, nous avons participé à la rénovation d'un collège à Bila Tserkva, et offert les produits d'hygiène pour l'orphelinat Matérinka. Ces deux institutions sont bien sur basées en Ukraine.

Le budget accueil, est d'environ 10 000 euros et celui de l'aide sur place de 4000 euros.

Comment fonctionne notre association ? Trouver une famille d'accueil, monter le dossier en Ukraine et en France (des papiers et de plus en plus !) Pour les documents en Ukraine, nous avons la chance d'avoir un représentant sur place, Sacha. Il nous évite de nous déplacer chaque année sur place, pour monter les dossiers d'accueil, et gérer l'aide financière (estimation des besoins, devis, paiement des travaux, traduction, etc.).

Où trouvons-nous le budget ?

Nos diverses manifestations, les subventions de quelques communes et du Conseil Régional, vos dons, ceux des associations carnavalesques, de la ligue d'athlétisme du Nord Pas de Calais, pas mal de temps consacré, pas mal d'obstination, et bien sur les familles d'accueil.

Pour nous, améliorer le quotidien de ces enfants en Ukraine, est tout aussi important que l'accueil, qui lui ne dure qu'un mois. Nous vous invitons à réserver votre dimanche 05 février pour une représentation théâtrale, à 15h00 salle polyvalente, intitulée : « A la ferme du ballon » Entrée adulte : 6 euros. En espérant vous voir nombreux, et en attendant vos réservations au : 03 28 68 98 34, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012.

Les membres de l'association.

Nous souhaitons accueillir un enfant : garçon ( ) fille ( ) âge :

Mme, Mr :

adresse :

Tél.

Adresse mail :

Nous souhaitons faire un don (déductible de vos impôts) et financé les projets humanitaires  
(Un reçu fiscal vous sera envoyé début 2013)

Somme en toutes lettres :



## Omnisports et loisirs

Du côté des associations

Le 4 décembre a eu lieu notre 5ème marché de Noël, 21 exposants sur 23 étaient présents. Deux paniers garnis ont été gagnés lors de cette journée, le premier le matin par Mme Treutenaere et le second l'après-midi, par Melle Lelieur ; Félicitations à toutes les deux. De même nous avons remis un chèque de 327 € 90 à l'A.F.M pour le Téléthon, provenant de la participation des exposants, du comité des fêtes, de la vente de jacinthes, et de petits dons. Merci pour votre générosité.

Vous avez pu entendre le matin, puis l'après-midi les chants de Noël interprétés par la Chorale de Zegerscappel dirigée par Sylvie Warembourg et accompagné au piano par Monsieur Mille, et à la flûte par Madame Nietto. Merci pour tout le temps passé aux répétitions et à la mise au point de cette chorale. Remercions aussi le Père Noël pour sa distribution de friandises.

Merci à Jean-Marie Quaegebeur pour la participation à la réussite de cette journée.

Nous vous souhaitons à tous de très bonne fêtes, la santé et plein de bonnes choses pour l'année 2012.



## L'amicale des sapeurs pompiers

L'amicale des sapeurs pompiers vous présentent ses meilleurs vœux pour 2012 !!! Elle vous remercie pour le chaleureux accueil reçu lors de notre passage avec les calendriers. Si vous souhaitez devenir Sapeur-pompier, veuillez vous rapprocher du Major Ghekiere au 03.28.68.93.61.

# SUPER LOTO

# ZEGERS Cappel



+ de 3000 euros  
de bons d'achat  
à gagner !!!

Organisé par l'association ST HUBERT  
Salle polyvalente -

**Dimanche 12 FEVRIER 2012 à 15h**

**Ouverture des portes : 13h30**

**Venez-vous amuser et gagner de nombreux lots :**

4 bons d'achat de 500€

2 bons d'achat de 120 €

6 bons d'achat de 100 €, etc.....



Réservation au 03 28 42 30 15 ou 06 31 61 75 22

Restauration rapide sur place



### Quelques nouvelles de l'association...

Zegers Tourisme Mémoire et Patrimoine a tenu son assemblée générale le 7 octobre, en présence du conseiller général, du curé de la paroisse, de la présidente de l'office de tourisme d'Esquelbecq représentant également le vice président de la CCY au tourisme, d'un représentant du conseil de développement et de Florence Devriendt. Une rétrospective a été faite depuis la création de l'association le 14 mai 2009 et Jean-Marie Dewaele a présenté le bilan financier. Celui-ci a soulevé quelques remarques dans l'assistance, notamment en ce qui concerne la faible subvention obtenue par la municipalité pour une association qui s'attache à la mise en valeur et à la sauvegarde du patrimoine.

Jean-Luc Vanpeperstraete secrétaire et moi-même avons participé à deux journées de formation destinées aux guides villageois. L'une se déroulait sur Esquelbecq et abordait l'histoire de la Flandre de la préhistoire à nos jours et l'origine de nos paysages, mais aussi les spécificités de nos constructions. La seconde journée s'est déroulée en partie sur Cassel avec un guide professionnel, puis en Belgique avec un autre guide. Puis, la rencontre avec Alain Grandel guide des retables a permis de renforcer nos connaissances, notamment concernant l'architecture de l'église.

En septembre, nous avons déposé une demande de subvention FLIP (Fonds Local Initiative Pays) auprès du Pays des Moulins en septembre, pour la création d'un logo afin d'apporter à ZTMP une identité visuelle, mais aussi pour un projet de création de site internet afin de partager avec le plus grand nombre les nombreuses informations et documents collectés.

Une subvention de 500 € nous a été accordée pour la création du logo : la commande est passée et la création est en cours de finalisation, il sera présenté dans le prochain Zegers Infos et par voie de presse. J'ai personnellement réalisé des cartes, cadres et objets de décoration, et participé aux marchés de Noël de Zegerscappel et de Rubrouck qui ont permis de récolter 180 € pour l'association. Ils serviront à financer la restauration de l'un des deux tableaux pour lesquels la commune avait demandé des devis en avril 2009. Je participe régulièrement à des rencontres avec d'autres représentants des villages patrimoines, des EAP (Équipes d'Animation Paroissiales) et de la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs. Des fiches de recueillement ont été élaborées et seront mises à disposition dans les églises afin de permettre aux paroissiens et visiteurs de faire une pause et les inviter à la réflexion sur leur foi. Des circuits sont en cours de réalisation et un calendrier déjà bien avancé sera finalisé prochainement pour permettre à chacun de ...donner une âme au temps libre. Prochaine réunion le 25 février 2012. Le 8<sup>ème</sup> groupe de travail « Villages Patrimoine » a eu lieu le 17 novembre à Steenbecque. Il a permis de faire un bilan de la saison touristique écoulée, et de réfléchir aux actions à mettre en place pour 2012. Magali Casier, du CDT 59, est venue nous présenter le concept des « greeters » dans le cadre du partenariat mené avec le Comité Départemental du Tourisme du Nord. La prochaine réunion aura lieu le 2 février 2012 à Terdeghem. A bientôt pour la découverte du logo...

Rita Vivard, présidente



AG ZTMP

Réunion avec la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs, les Équipes d'Animation Paroissiales et les représentants « Village Patrimoine »



## Gym et détente

Depuis septembre, les 12 activités proposées par le club (marches, gym dynamique, stretching, détente pour tous, djembé, danses africaines, baby gym, gym enfants, yoga, aérobic, country, pilâtes) ont un réel succès. La nouvelle formule d'adhésion (multi activités) a permis aux adhérents de découvrir et participer selon leur disponibilité à plusieurs activités chaque semaine.

Les enfants apprécient eux aussi !!! Il y a de quoi se divertir un maximum tout en habitant un petit village. Le club compte 258 adhérents, il est toujours possible de s'inscrire en milieu d'année.

Étant donné le succès de notre club auprès des adhérents Esquelbecquois, à partir du 6 janvier 2012, chaque vendredi, gym et détente propose deux activités supplémentaires, salle de la chénaie à Esquelbecq : - de 09h30 à 10h30 : gym - de 10h30 à 11h30 : yoga

Tous les adhérents ont la possibilité de se détendre à Zegerscappel et à Esquelbecq en ne réglant qu'une seule adhésion. Merci à la municipalité pour la construction d'un nouveau « kotje » de rangement du matériel dans la salle polyvalente. Un confort appréciable, le matériel est au sec et il est pratique d'accès.

Merci à tous ceux et celles qui ont témoigné de leur sympathie au club en participant à la soirée africaine le 22 octobre dernier. Marcel y a montré ses talents de cuisinier, d'animateur et de musicien. Retenez dès à présent la fête du club Gym et détente le 25 mars 2012 à la salle polyvalente de Zegerscappel de 15h à 18h.

Un stage zumba aura lieu le 6 mars et le 8 mars de 18h30 à 20h toujours à la salle polyvalente.

Selon le succès de ces deux soirées, il y aura possibilité de mettre cette activité au programme la saison prochaine. Les membres du bureau, les adhérents Gym et détente vous souhaitent de joyeuses fêtes et espèrent vous voir en forme pour une année 2012 sportive.

Veillez trouver ci-contre la liste des dates des marches.

### La Présidente

Marie-Claude Vandebussche

**Marches de 8 à 10 km**, départ de la marche 9h30 (dans le village concerné), covoiturage possible, sur la place d'Esquelbecq et Zegerscappel à 9h10.

- Lundi 2 janvier : SOCX
- Lundi 9 janvier : RUBROUCK
- Lundi 16 janvier : HERZEELE
- Lundi 23 janvier : ERINGHEM
- Lundi 30 janvier : ZEGERSCAPPEL
- Lundi 6 février : ESQUELBECQ
- Lundi 13 février : WORMHOUT (rdv parking étang des 3 sources)
- Lundi 20 février : MERCKEGHEM
- Lundi 27 février : BOIS DES FORTS (rdv piscine de Bergues, derrière camping)
- Lundi 5 mars : CROCHTE (rdv calvaire près du collège)
- Lundi 12 mars : BERGUES (rdv salle Thyronnet à Hoymille)
- Lundi 19 mars : LEDRINGHEM
- Lundi 26 mars : BISSEZEELE
- Lundi 2 avril : ESQUELBECQ
- Lundi 16 avril : BOLLEZEELE
- Lundi 23 avril : ZEGERSCAPPEL
- Lundi 30 avril : NIEURLET
- Lundi 7 mai : BOIS DES FORTS (rdv piscine de Bergues)
- Lundi 14 mai : BUYSSCHEURE
- Lundi 21 mai : WORMHOUT (rdv 3 sources)

## ZOE organise un repas avec animation carnaval samedi 28 janvier 2012

Comme chaque année, l'association ZOE (association de parents d'élèves de l'école de Zegerscappel) organise un repas festif sur le thème du carnaval. Il s'agit d'un repas servi à table, avec soirée animée par un disc-jockey, ponctuée d'un concours de déguisement enfant et d'une animation carnaval par des musiciens.

### Déroulement de la soirée



- 19h ouverture des portes
- 19h15 précises : concours de déguisement pour les enfants inscrits par le biais du bulletin ci-dessous.
- 20h 15: repas enfants servi à table
- 21h : repas adultes servi à table
- 22h30 : animation carnaval par des musiciens

### Nouveauté:

Les consommations seront servies en échange d'un « ticket boisson ». Les tickets seront en vente dès l'ouverture des portes au tarif habituel. Aucune boisson ne sera servie au bar sans ticket.

Le bon de réservation ci-dessous est à compléter et à remettre avec le règlement pour le lundi 23 janvier (merci de respecter ce délai), soit dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le hall de la mairie, soit dans les boîtes aux lettres de Mme NIETO, 15 rue du clos du sud, de Mr Richard, 4 rue d'Ypres, ou de Mme Warembourg, 2bis chemin des Templiers.  
(Pour les parents d'élèves, un bon de réservation sera distribué par le biais de l'école)

### Bon de réservation au repas de carnaval

Mme, Mr .....réserve :

MENU	QUANTITE	PRIX unitaire	TOTAL
COUSCOUS ADULTE (couscous, dessert, café)		10€	
LASAGNES ADULTE (lasagnes, dessert, café)		10€	
MENU ENFANT (pâtes bolognaises, oasis, gervais à boire)		5€	
		TOTAL A REGLER <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> espèces	.....€

Souhaite être placé à la table de .....

### Inscription concours de déguisement enfant (compléter au dos si +d'enfants)

Nom/prénom	Année de naissance	classe



## Du côté de nos écoliers ...

### Le Coin Jeunesse

Le premier trimestre se termine et un premier bilan peut être effectué. Cette année, 181 élèves sont inscrits à l'école Dominique DONCRE. L'effectif est identique à l'année précédente.

La carte scolaire (fermeture ou maintien de la septième classe) 2012-2013 est en cours d'élaboration. Une prévisionnelle a été faite et transmise à l'Inspection Académique. Il convient de rester très vigilant à l'annonce de celle-ci. Dans cette estimation, il a été pris en compte la scolarisation des enfants de 2 ans (soit 15 élèves nés en 2010) mais nul ne sait si les écoles publiques continueront à inscrire cette tranche d'âge l'année prochaine. De plus ce sont 26 CM2 qui sont susceptibles de quitter l'école. Dans le cadre de notre projet d'école, nous essaierons à travers diverses actions de sensibiliser nos enfants à la culture. Il nous apparaît nécessaire de permettre à tous les élèves de pratiquer des activités artistiques régulières et de rencontrer des Œuvres. Des sorties aux musées seront organisées au cours de cette année.

De même, il nous apparaît important de former nos jeunes aux premiers secours. Avec l'aide du capitaine honoraire Maurice Comyn, nos enfants du cycle III suivront un module intitulé « porter secours ». Dans le cadre de la sécurité routière, la gendarmerie de Bollezeele interviendra et sensibilisera nos enfants aux dangers de la route. Cette année, l'école s'est mobilisée pour le Téléthon 2011, une course a été organisée. Je tiens à remercier les parents pour leur soutien et leur confiance : un montant de 90 euros a été récolté et a été reversé à l'association.

De plus, 50 euros ont été donnés par l'association ZOE pour le Téléthon.

Pour clôturer cette année de façon festive, l'école a proposé à l'ensemble des élèves une sortie

#### GRILLES CHOCOLAT

- 1 - Debru Claude
- 2 - Carton Jolanta
- 3 - Magné Maxence
- 4 - Case non vendue
- 5 - Depoorter David
- 6 - Lams Carole
- 7 - Lavisse Christelle
- 8 - Bève Pierre
- 9 - Penez Christophe
- 10 - Ollivier Patrick
- 11 - Briere Eric
- 12 - Decriem Thierry
- 13 - Baillie Cléa
- 14 - Hoofd Thierry
- 15 - Verstraeten Marie-Claire
- 16 - Debavelaerre Michèle<sup>2</sup>
- 17 - Katy
- 18 - Desmadrille François
- 19 - Pollaert Valérie
- 20 - Calle Nicole
- 21 - Carbonnet Monique
- 22 - Lepoivre Gilles
- 23 - Hamez Christophe
- 24 - Waeselynck Lola
- 25 - Vanteghem Lou-ann
- 26 - Lieven Hugo

#### GRILLE CHAMPAGNE

- 1 - Duthilleul
- 2 - Smoch
- 3 - Degrand Muriel
- 4 - Case non vendue
- 5 - Caloone Benjamin
- 6 - Taormina Pierre
- 7 - Perlein Chloé
- 8 - Pouchant Betty
- 9 - Lehenauff Hervé
- 10 - Gosciniak Julie
- 11 - Demol Rémi
- 12 - Decriem Lucie
- 13 - Dequidt Manon
- 14 - Rolland Didier
- 15 - Laloux Dolly
- 16 - Daniel Julien
- 17 - Salengro Océane
- 18 - Deconink Françoise
- 19 - Tanchon Sybellia (parrain)
- 20 - Laleux Alysée
- 21 - Huyghebaert A
- 22 - Parent Mélissa
- 23 - Castel Benoît
- 24 - Chrzanowski Eliot
- 25 - Bodele Ida
- 26 - Vichery Louissette
- 27 - Montrésor Sabrina
- 28 - Pierrrens Madeleine



Je tiens à remercier l'association ZOE et la Municipalité pour leur soutien financier et logistique. Je précise que sans celui-ci, l'école ne pourrait subvenir seule à la réalisation de ses projets.



## Côté Jardin

En début d'année Dame Nature se réveille et nous invite à vivre au rythme des saisons. Chaque mois est l'occasion de donner vie à notre créativité et d'essayer de réaliser les bonnes plantations qu'elles soient potagères ou florales en lien avec chaque mois.

Revisitons ensemble les principales actions à mener.

Janvier « Janvier sec est un bon présage »

Vérifier les protections hivernales et assurez vous que les plantes ne pourrissent pas.

Aérer les serres et châssis vides dans la journée lorsque le temps est au beau fixe.

Égermer les pommes de terre de conservation.

Préparer votre plan de jardin en fonction des ensemencements des années précédentes, (il paraît utile, de tenir un cahier de jardin).

Février « Quand Mardi -Gras est de vert vêtu, Pâques mets des habits blancs »

Protéger les points de greffe des rosiers tiges par grand froid.

Enlever les feuilles mortes au pied des arbustes afin que crocus et perce-neige ne se déforment pas. Semer sous abri œillets d'Inde, sauges, ageratums...

L'apport de fumier constitue la meilleure solution d'amélioration du sol, contrairement à la tourbe.

Semer persil et cerfeuil dont la levée est très longue et nécessite l'action du froid.

Mars « Mars venteux, vergers pommeux »

Terminer de bêcher le jardin. Traiter les pêchers contre la cloque, avant qu'ils ne démarrent

Semer en place de la laitue à couper. Planter vos premières pommes de terre hâtives.

Avril « Il n'est si gentil mois d'avril, qui n'ait son manteau de grésil »

Faire provision de terreau pour les plantations et semis à venir. Exécuter la dernière taille des rosiers. Planter oignons, échalotes, potirons, courgettes, etc...

A chaque étape de l'année, j'essaierai de vous donner quelques astuces et recettes pour conserver votre jardin le plus biologique possible.

Essayons tous de conserver notre environnement naturel pour notre santé.

Ainsi, lors de la plantation des pieds de tomates, n'hésiter pas à intercaler des œillets d'inde : ils sont un allié extraordinaire contre toutes maladies.

Les géraniums sur vos châssis sont de bons répulsifs contre les moustiques, de même que la citronnelle que vous pouvez cultiver en pot.

Laisser les rognures de gazon sur la pelouse car elles contiennent beaucoup de minéraux. Vous pourrez ainsi réduire la quantité d'engrais d'au moins 30%.

Ce ne sont que quelques idées pour faciliter un jardin au NATUREL. Merci à tous ceux qui pourraient me communiquer les astuces qu'ils ou elles utilisent. Lors du prochain numéro je vous donnerai la recette du purin d'orties.

**Avec mes meilleurs vœux, bonne et belle année au jardin !**

Jean-Luc Vanpeperstraete

## Démonstration de taille et initiation à la greffe des arbres fruitiers, élagage des arbres têtards et plessage de haie avec Yser Houck

*Samedi 10 mars, l'association Yser Houck vous propose une journée pour tout savoir sur l'entretien des arbres fruitiers et têtards ainsi que sur le plessage des haies à Zegerscappel. Ces animations soutenues par le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais sont gratuites.*

La matinée sera consacrée à une initiation à la greffe sur table à l'anglaise. Il s'agit d'une technique assez simple et qui permet un bon taux de reprise. Après les explications et conseils de Monsieur Coustenoble de l'association « les croqueurs de pommes », vous pourrez vous exercer et repartir avec votre travail. Une participation de 1 € vous sera demandée afin de couvrir l'achat des porte-greffes.

Cette initiation à la greffe sur table est limitée à 25 personnes. Si vous souhaitez y participer, il est impératif que vous vous inscriviez auprès de l'association Yser Houck.

Au cours de la matinée, il vous sera également possible de découvrir ou redécouvrir la technique du plessage des haies. Cette technique consiste à entailler des branches et à les incliner afin de réaliser une clôture vivante quasiment infranchissable. Vous pourrez à la fois en connaître le principe, assister à sa mise en œuvre et ensuite ce sera à votre tour de mettre cette technique en œuvre.

Pensez à vous munir de gants de débroussaillage, d'une serpe (kapmess) et d'un sécateur de force.

Ces initiations débuteront à 9h30 chez M. et Mme Cloet, 8 rue des Chats.

L'après-midi, deux autres ateliers vous sont proposés : une démonstration de taille des arbres fruitiers ainsi qu'une démonstration d'élagage.

La démonstration de taille des arbres fruitiers vous permettra d'apprendre les rudiments pour avoir des arbres en bonne santé et qui produisent des fruits. Si les variétés rustiques demandent, il est vrai moins d'entretien que les variétés commerciales, un minimum d'attention est cependant nécessaire. Lors de cette séance, vous apprendrez à distinguer les branches qu'il faut conserver et celles qu'il faut supprimer.

Pour cette démonstration nous nous rendrons sur 2 sites : Chez M. et Mme Cloet, 8 rue des Chats et chez M. et Mme Demol, 6 rue du Maréchal Leclerc. Rendez-vous à 14h30 au 8 rue des Chats

La démonstration d'élagage des arbres têtards qui vous est proposée vous permettra de mieux appréhender la technique pour élaguer le bollaer (l'arbre têtard en Flamand) afin de lui assurer une bonne reprise et aussi de réaliser cette taille en toute sécurité.

Cette démonstration assurée par un professionnel, monsieur Gilles Gruson, aura lieu au 8 rue des Chats à partir de 14h30.

Pour tout renseignement et inscription, contacter Yser Houck au 03 28 62 07 73 ou par courriel [yser.houck@free.fr](mailto:yser.houck@free.fr).

Le premier trimestre de l'année est ponctué de nombreuses fêtes, avec ses deux premiers temps forts à savoir : le NOUVEL AN et l'EPIPHANIE.

Puis c'est au tour de la CHANDELEUR qui marque le début du mois de février ( le 2 ).

Cette fête est liée à la lumière, au renouveau, mais aussi à la purification, la fécondité, la prospérité, toujours très proches dans les croyances et les traditions.

Le nom populaire de cette fête en français, Chandeleur, a une origine latine et païenne : la festa candelarum ou fête des chandelles d'après une coutume consistant à allumer des cierges en symbole de purification. Chez les Romains on fêtait les Lupercales aux environs du 15 février, fêtes inspirées de Lupercus dieu de la fécondité et des troupeaux. Chez les Celtes on fêtait Imbolc le 1<sup>er</sup> février. Ce rite en l'honneur de la déesse Brigit, célébrait la purification et la fertilité au sortir de l'hiver. En Europe subsista l'hypothèse de l'ours depuis l'antiquité jusqu'au cœur du moyen âge. Les peuples germaniques, scandinaves et dans une moindre mesure les celtes célébraient la sortie de l'hibernation de l'ours vers la fin du mois de janvier ou début février. Il s'agissait du moment où l'ours sortait de sa tanière pour voir si le temps était clément. Cette fête était caractérisée par des déguisements ou travestissements en ours et des simulacres d'enlèvement de jeunes filles. Longtemps l'église catholique chercha à éradiquer ce rite païen.

C'est au 5<sup>ème</sup> siècle pendant son règne (492 - 496) que le pape Gélase 1<sup>er</sup> institue la fête des chandelles (originellement « Purification de la Vierge) et qu'il lutta ainsi contre le paganisme. Dans les églises on remplace les torches par des chandelles bénies dont la lueur éloigne le Mal et rappelle que le Christ est la lumière du monde. Les chrétiens rapportent ensuite les cierges chez eux afin de protéger leur foyer. La fête des chandelles symbolise le retour de la Lumière. Février d'ailleurs tire son nom de « februar » : « purification » dans l'antiquité. Aujourd'hui on connaît surtout la Chandeleur en tant que jour des crêpes. On raconte que c'est le même pape Gélase 1<sup>er</sup> qui faisait distribuer des crêpes aux pèlerins qui arrivaient à Rome. A l'époque c'est à cette saison de l'année que les semailles d'hiver commençaient. On se servait de la farine excédentaire pour confectionner des crêpes, symbole de prospérité pour l'année à venir. On dit aussi que les crêpes par leur forme ronde et dorée, rappellent le disque solaire, après l'hiver sombre et froid.



Il existe encore de nos jours toute une symbolique liée à la confection des crêpes.

Ainsi parfois on fait sauter les crêpes de la main droite en tenant une pièce d'or ( un Louis) souvent à défaut une pièce de monnaie dans la main gauche, afin de connaître la prospérité pendant toute l'année. On dit aussi que la première crêpe confectionnée doit être gardée dans une armoire et qu'ainsi les prochaines récoltes seront abondantes. A l'occasion de la Chandeleur toutes les bougies de la maison devraient être allumées. La tradition demande aussi de ranger la crèche de Noël qu'à partir de la Chandeleur, qui constitue la dernière fête du cycle de Noël.

**De nombreux proverbes sont ainsi liés à la Chandeleur :**

A la chandeleur l'hiver s'apaise ou reprend vigueur .

Rosée à la Chandeleur, hiver à sa dernière heure.

A la Chandeleur, le froid fait douleur.

A la Chandeleur, le jour croît de deux heures. (les jours allongent sérieusement, la végétation du blé en herbe prend de l'importance, et une offensive de l'hiver serait alors particulièrement cruelle. Notre attachement à l'ensemble de ces fêtes prouve que notre terre de Flandre est une terre d' ACCUEIL, de CONVIVIALITE et de TRADITIONS.

## "spreuken en spreek worden"

« proverbes et dictons »

### NIET EN WET NIET EN DEERT

« Qui ignore ne peut nuire »

### BOOMEN EN KOMEN MALKANDERS NIET TEGEN, MAER MENSCHEN WEL

« Les arbres ne se rencontrent pas, mais les gens ! »

### MEN KEN NIET KAMMEN WAER GEEN HAIR EN IS

« On ne peut peigner où il n'y a pas de cheveux »

### HET IS GESCHREYVEN EN GEDRUKT DAT MEN MOETEN SCHARTEN WAR HET JEUKT

« Où ça démange il est écrit et imprimé qu'il faut gratter »

### HY MAEKT VAN DEN EZEL OM GRUIS TE KRYGEN

« Il fait l'âne pour avoir du son »

### Signification des noms Flamands

<u>ALLAEYS</u>	: du germ « Adel » noble, et « Haid » lande, bruyère.
<u>BAETEMAN</u>	: homme intéressé, avide.
<u>BRICHE</u>	: prénom St Briccius (du latin) en français Brice.
<u>CLAEYS ou CLAIS</u>	: Nicolas.
<u>COLPAERT</u>	: tâche blanche que porte le cheval au front.
<u>DEMOL</u>	: la taupe.
<u>DEPAEPE</u>	: le curé.
<u>DRIEUX</u>	: diminutif d'André ( du grec Andros, viril ).
<u>GOETGHELUCK</u>	: bonne chance, circonstances heureuses.
<u>TIMMERMAN</u>	: charpentier.
<u>VANDERMEULEN</u>	: du moulin.
<u>WAEGHEMACKER</u>	: charron.



Vous trouverez ci-après les dates des représentations du théâtre Flamand. Quoi de mieux pour entretenir nos connaissances en langue flamande et passer un bon moment de détente.

**Ik wens u allen een goede en gelukkige nieuwjaer 2012, en een goede gezondheid.**

(Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse nouvelle année 2012, et une bonne santé).

Beste Maets van 'n vlaemschen theater...

### *Chers Amis du Théâtre flamand...*

Tout d'abord, un grand merci à la Municipalité qui nous permet de vous lancer cette invitation au travers du bulletin municipal de votre commune : notre Langue Flamande est un héritage culturel qu'il nous faut préserver.

Comme chaque année à pareille époque, le Théâtre Populaire de Flor Barbry pour la Flandre Française propose sa nouvelle saison théâtrale avec au programme « 'T hommelhof (La houblonnière) », une pièce qui raconte l'histoire de deux demi-frères célibataires qui habitent la ferme houblonnière héritée de leurs parents adoptifs décédés.

14 séances ont lieu en France dont deux dans notre secteur : il s'agit de Esquelbecq-Arnèke à Esquelbecq et Pitgam-Crochte à Pitgam.

Depuis près de 60 ans, la renommée de la troupe n'est plus à faire... Si vous voulez passer un excellent après-midi baigné dans notre belle langue maternelle, n'hésitez pas à réserver dès maintenant :

#### - Pour la séance d'Esquelbecq :

Sur place à la Maison du Westhoek ou au téléphone 03/28/62/88/57 du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18h.

#### - Pour la séance de Pitgam :

Joseph et Marilou Campagnie, Tél : 03/28/62/13/86.

**Me zoun styf blyde zyn van julder eegen te kommen naer Eekelsbeeke of Pitgam !**

Nous serions très heureux de vous rencontrer à Esquelbecq ou Pitgam.

**DIMANCHE 22 JANVIER  
2012 à 16 h**

**SALLE DU WESTHOEK  
A ESQUELBECCQ.**

**DIMANCHE 26 FEVRIER  
2011 à 16 h 30**

**SALLE COMMUNALE DE  
PITGAM.**



# Bon à savoir

Paroisse Saint Winoc et Saint Folquin de l'Houtland

01, avenue Leclerc - 59470 Wormhout

Tél : 03.28.65.63.53 - Fax : 03.28.22.55.86

Paroisse.stwinoc.et.stfloquin@nordnet.fr

jmatmeare@nortet.fr

<http://winoc-folquin-houtland.paroisse.net>



## Dates à retenir dès maintenant

- Samedi 21 janvier 2012 à 10h30 - salle polyvalente de Zegerscappel :
- « vœux de la Paroisse à la Population »
- Samedi 23 juin 2012 à 18h - Eglise St Folquin d'Esquelbecq :
- « Messe animée par les chorales des 7 clochers » suivie des « Feux de la St Jean », animés par le groupe « Mélo'Dieu »

Permanences : - Lundi, de 17h à 18h - Mercredi, de 10h à 11h  
 - Vendredi, de 16h à 17h - Samedi, de 10h à 11h

Permanence pour la catéchèse (sauf pendant les vacances scolaires) : - Lundi, de 16h30 à 17h30

Permanence du secrétariat administratif (documents pour dossier mariages, demande de baptême « hors de la paroisse », et autres demandes ...) - Lundi, de 16h30 à 17h30

Le Père Jean-Marie ATMEARE reçoit chaque vendredi de 17h à 19h30 (sauf pendant les vacances scolaires) ou sur rendez-vous.

PAROISSE Saint Winoc et Saint Folquin de l'Houtland - Célébrations eucharistiques du 19 novembre 2011 au 24 juin 2012

Date/Eglise	WYLDER	HERZEELE	ESQUELBEQ	WORMHOUT	LEDBINGHEM	ZEGERSCAPPEL	BAMBECQUE
S 14/01		18h					
D 15/01			11h				9h30
S 21/01	18h					10h30 (avec la paroisse à la population)	
D 22/01		11h			9h30		
S 28/01		18h					
D 29/01			11h (1)			9h30	
S 04/02	18h						
D 05/02				11h (2)			9h30
S 11/02			18h				
D 12/02		11h		12h (après)	9h30		
S 18/02		18h					
D 19/02			11h			9h30	
21/02 Mercredi des Cendres	.....	18h	19h	9h30	.....	.....	.....
S 25/02	18h						
D 26/02		11h					9h30
S 03/03		18h					
D 04/03			11h (3)		9h30		
S 10/03			18h				
D 11/03				11h (après)		9h30	
S 17/03	18h						
D 18/03		11h					9h30
S 24/03			18h				
D 25/03				11h (3) 10h à la Table des Doctes	9h30		
S 31/03 RAMEAUX		18h					
D 01/04 RAMEAUX			10h30			9h30	
05/04 Jeudi Saint				17h30 scolaires		20h	
06/04 Vendredi Saint	15h Chemin de croix possible dans	20h					
S 07/04 Veille Pascale				20h (après)			
D 08/04 Pâques		11h	11h	11h (après) possible à 10h			9h30
S 14/04	18h						
D 15/04		11h					10h Messe à l'EC (Benedictine de l'ancien clocher)
S 21/04			18h				
D 22/04				11h	9h30		
S 28/04		18h					
D 29/04			11h (après)				9h30
S 05/05	18h						
D 06/05			11h (1) des Communions		9h30		
S 12/05		18h					
D 13/05				11h (2) des Communions		9h30	
Mé 16/05 Ascension			18h				
Je 17/05 Ascension				11h (après) possible à 10h			9h30
S 19/05	18h						
D 20/05		11h (1) des Communions			9h30		
S 26/05 Pentecôte		18h	20h (après) à 10h				
D 27/05 Pentecôte			11h (après) à 10h				9h30

RAPPEL

Les déchets toxiques (produits chimiques de jardinage, de bricolage, ainsi que tout déchet supposé toxique) sont collectés en déchèterie uniquement pour les particuliers, de 9h à 12h les :

Lundi 6 février - 7 mai - 6 août - 5 novembre 2012 à BIERNE

Mercredi 8 février - 10 mai - 8 août - 7 novembre 2012 à WORMHOUT

Jeudi 9 février - 10 mai - 9 août - 8 novembre 2012 à ARNEKE

Vendredi 10 février - 11 mai - 10 août - 9 novembre 2012 à HONDSCHOOTE

Samedi 11 février - 12 mai - 11 août - 10 novembre 2012 à STEENVOORDE

Les poubelles sont ramassées tous les mercredis après-midi (merci de continuer à faire le tri, le camion est séparé en deux compartiments, mais un seul jour de ramassage).

**Protégez vos compteurs d'eau !** En période de grand froid, il est conseillé :

- pour un compteur situé dans une pièce non chauffée, de boucher les ouvertures par lesquelles le froid peut pénétrer (attention à maintenir une aération suffisante si le compteur d'eau est situé à un même emplacement qu'un compteur gaz)

- pour un compteur situé dans une fosse, de le recouvrir d'une plaque d'isolant ou de l'envelopper dans un sac rempli de billes de polystyrène. La laine de verre peut convenir à conditions qu'elle soit enfermée dans un sac plastique. Attention, il ne faut pas poser sur le compteur des couvertures, de la paille ou des cartons, car ces matières absorbent l'humidité et peuvent se transformer en glace, il y a des risques de dégâts.

Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Objectif : acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes salvateurs destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en l'attente des secours.

Public concerné : toute personne âgée de plus de dix ans.

Durée de formation : recommandée = 10h de face à face pédagogique.

Groupe pédagogique : Moniteurs Nationaux de 1ers secours à jour de recyclage (PAE3) accompagnés d'assistants de formation.

Méthodes et techniques : Formation essentiellement pratique, impliquant les participants pour les amener à réaliser les gestes et conduites à tenir face aux situations d'accidents ou de malaises.

Coût de la formation : Notre association a fixé ce coût à 50€ par stagiaire avec le livret des 1ers secours compris et, à 45€ sans livret. Une somme de 5€ est prélevée sur la participation financière des stagiaires pour l'obtention du diplôme réalisé par l'UDSP59.

Programme de la formation : Protection / Alerte / Dégagement d'urgence / Étouffements et saignements abondants / Inconscience / Arrêt respiratoire et cardio-respiratoire / Défibrillation automatisée / Malaises / Plaies / Brûlures / Traumatismes osseux.

Inscriptions à la formation : Elles se font au début de la formation, n'hésitez pas dès à présent à contacter le responsable de secourisme de notre association, il s'agit du Capitaine Honoraire Maurice COMYN au 06.75.90.19.22 ou 03.59.27.24.56 / email : maurice.comyn@sfr.fr



# L'apapad communique !

L'Association pour la Promotion d'Actions pour les Personnes Agées ou Dépendantes œuvre sur les cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Wormhout et la commune d'Uxem depuis de nombreuses années. Son siège est basé à Dunkerque et ses bureaux sont à Bergues.

L'APAPAD gère 4 services :



**Le Centre Local d'Information et de coordination (CLIC) des Moulins de Flandre** est un service de proximité, public et gratuit, destiné aux personnes de plus de 60 ans, à leurs familles et aux professionnels. Dans le cadre du maintien à domicile, une rencontre est organisée entre un professionnel et la personne pour qui la demande est faite, afin d'évaluer la situation à domicile et mettre en place les aides nécessaires : aides à domicile, plateaux repas, téléalarme, aides à la toilette... Un suivi régulier est mis en place. Le CLIC propose également de nombreuses actions d'information et de prévention, notamment le cycle de conférence « les Mardis du CLIC », une conférence le dernier mardi de chaque mois. La 1<sup>ère</sup> conférence aura lieu le 28 février 2012, le programme sera envoyé et disponible dans chaque mairie, chez chaque médecin ou au club d'ainés de chaque commune. Vous pouvez également en faire la demande par téléphone au CLIC !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE CLIC DES MOULINS DE FLANDRE : 03.28.62.83.68



**Sill'âge** est un service itinérant d'accueil de jour qui prend en charge les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, âgées de 60 ans et plus, résidant sur le territoire du CLIC des Moulins de Flandre et ses environs proches.

Une équipe mobile constituée d'un ergothérapeute ou d'une psychomotricienne, prend en charge quatre personnes de 10 heures à 17 heures, au sein d'un EHPAD, dont le lieu est différent chaque jour de la semaine : le lundi à Amèke, le mardi et jeudi à Bourbourg, le mercredi à Wormhout, le vendredi à Hondschoote. Les activités se font sur des temps partagés avec les résidents des EHPAD. Elles sont exclusivement thérapeutiques, basées sur la psychomotricité et l'ergothérapie. Les personnes peuvent être transportées de leur domicile au lieu d'accueil et inversement, grâce à un véhicule de transport adapté conduit par un personnel formé.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT SILL'ÂGE : 03.28.62.83.68



**La Maison d'Alois** est une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants familiaux des personnes atteintes de maladies Alzheimer et apparentées, résidant sur le territoire du CLIC des Moulins de Flandre et ses environs proches. Caractérisée par un lieu d'accueil convivial pour les aidants et leur proche malade, ouvert chaque après midi du lundi au vendredi, la Maison d'Alois propose un panel varié de solutions de répit : accueil de jour, accueil temporaire, accueil de nuit, Interm'aide (répit à domicile s'inspirant du modèle du « baluchon » canadien), Séjours vacances, Garde itinérante jour / nuit.

Reçues par un personnel d'accueil très à l'écoute, autour d'un verre de jus de fruits ou d'une tasse de café, les personnes peuvent trouver sur place une information complète et actualisée. La coordinatrice propose un planning d'ateliers mensuel varié, auxquels peuvent participer l'aidant ou le couple aidant-aidé, parmi ceux-ci : groupes d'échanges autour de thèmes déterminés, yoga, ateliers variés : art floral, atelier sensoriel..., Snoëzelen, Goûters rencontres (chaque jeudi), Sorties variées, culturelles et/ou de détente (Musées, restaurant, plage) ... etc.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA MAISON D'ALOIS : 03.28.62.88.46



**Interm'aide** est un service de « répit à domicile » pour les aidants de personnes atteintes de maladies Alzheimer et apparentées.

Les interm'aidantes, se relaient au domicile pour une durée maximum de 4 jours et 3 nuits, en l'absence de l'aidant qui profite de ce temps pour se ressourcer, se reposer, prendre du recul.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT INTERM'AIDE : 03.28.62.88.46

Les plaquettes des services de l'APAPAD sont disponibles dans les mairies. Les services de l'APAPAD sont financés entre autres par le Conseil Général du Nord, les Caisses de retraite, l'Agence Régionale de Santé, les communes et communautés de Communes. L'APAPAD et l'ensemble de ses services seront en ligne dès le 15 janvier pour encore mieux vous informer.

[www.apapad.fr](http://www.apapad.fr)

# Calendrier des festivités 2012

## ZEGERSCAPPEL

### Janvier

- 21 - Vœux de la paroisse
- 14 - Vœux du Jujitsu
- 21 - Assemblée Générale Comité des Fêtes
- 26 - Assemblée Générale des aînés
- 28 - ZOE et son Carnaval

### Février

- 5 - Théâtre par l'association Franco-Ukrainienne
- 9 - Club des aînés
- 12 - Loto association St Hubert
- 23 - Vente publicitaire club des aînés
- 29/02 au 07/03 - Centre aéré

### Mai

- 25/04 au 02/05 - Centre aéré
- 6 - 2ème tour des présidentielles
- 31 - Club des aînés

### Juin

- 10 et 17 - Elections Législatives
- 17 - Brocante par Comité des fêtes
- 17 - Tournoi de sixte par l'A.S.Z
- 23 - Fête de l'école
- 28 - Club des aînés

### Septembre

- 1er - Soirée par le comité des fêtes
- 2 - Ducasse
- 3 - Repas animation
- 5 - Banquet des aînés
- 15 et 16 - Journée du patrimoine
- 27 - Club des aînés

### Mars

- 6 et 8 - Stage de Zumba
- 10 - Concours de Cartes ( club des aînés)
- 10 - Démonstration de taille d'arbres
- 15 - Club des aînés
- 25 - Fête de la gym et détente
- 27 - Thé dansant (club des aînés)
- 29 - Club des aînés

### Juillet

- 1 - Rallye vélo
- 7 - Soirée de l'A.S.Z
- Du 7 au 15 - Neuvaine de Bonne aventure
- 16/07 au 17/08 - Centre aéré
- 26 - Club des aînés

### Novembre

- 9 - Défilé de la ST Martin
- 11 - Défilé pour l'armistice
- 30 - Téléthon

### Avril

- 1 - Parcours du cœur
- 7 et 8 - Tournoi de foot (A.S.Z)
- 12 - Club des aînés
- 14 - Banquet des aînés
- 15 - Remise officielle nouveau drapeau AFN
- 18 - Temps fort par la paroisse
- 22 - 1er tour des présidentielles
- 25 au 02/05 - Centre aéré

### Août

- 17 - Fête du centre aéré
- 30 - Club des aînés

### Décembre

- 2 - Marché de Noël par Omnisport et loisirs
- 18 - Soirée de l'A.S.Z
- 20 - Goûter des aînés